Juillet 2003

Recommandation de la Commission bancaire et financière relative à la présentation et au contenu des rapports annuels et semestriels à publier par les organismes de placement collectif.

Dans le but d'améliorer la bonne information du public investisseur en parts d'OPC, la Commission bancaire et financière formule, en concertation avec l'Association Belge des Organismes de Placement Collectif, une recommandation portant sur l'usage d'un modèle de rapports périodiques (à savoir, semestriels et annuels) dans le respect des exigences légales et réglementaires (cfr. l'article 129, § 1er de la loi du 4 décembre 1990, ainsi que les articles 28 et 29 de l'arrêté royal du 4 mars 1991). Le modèle recommandé est repris en annexe.

Le modèle de rapport recommandé se distingue, tant par sa présentation que par son contenu, des rapports périodiques que les OPC ont publié jusqu'à présent en application de l'article 129, § 1er de la loi précitée. L'objectif poursuivi est la publication de rapports périodiques dans une présentation plus harmonisée, plus accessible, mieux adaptée aux besoins des investisseurs et avec un contenu informatif quelque peu complété.

La recommandation présente vise essentiellement les rapports périodiques des sicav à compartiments multiples. En ce qui concerne sa présentation, le modèle de rapport recommandé se compose d'une partie relative à l'OPC, en tant que tel, et de plusieurs parties relatives chacune aux différents compartiments, l'ensemble de ces documents formant le rapport périodique. Cette manière de présenter les informations permet de mieux répondre aux besoins des investisseurs. De l'avis de la Commission, il n'y a en effet pas d'obstacle à ce que, outre la partie du rapport relative à l'OPC lui-même qui doit toujours être remise, ne soient remises aux investisseurs que les parties relatives aux compartiments dont ils font la demande. Il est toutefois clair que le rapport périodique intégral, composé de la partie relative à l'OPC et de toutes les parties relatives aux compartiments doit être remis aux investisseurs qui en feraient la demande et être tenu à la disposition du public aux endroits indiqués dans le prospectus (article 28, § 3 de l'arrêté royal précité).

Ensuite, le modèle de rapport recommandé comporte une structure harmonisée des informations qui sont demandées, afin d'en améliorer la comparabilité et la lisibilité.

En ce qui concerne le contenu des rapports périodiques, la recommandation comporte d'une part, des précisions sur la portée de certaines dispositions réglementaires et d'autre part, invite les OPC à compléter le contenu des rapports sur certains points (p.ex. le tableau de rotation du portefeuille).

Il s'agit d'une recommandation de la Commission bancaire et financière sans portée contraignante. Eu égard au fait que cette recommandation a été rédigée en concertation étroite avec l'ABOPC, la Commission s'attend à ce que cette recommandation soit largement appliquée. Si un OPC décide d'appliquer la recommandation, la Commission en recommande également l'application intégrale. Elle déplorerait des applications sélectives ou arbitraires qui iraient à l'encontre des objectifs qui sont poursuivis et seraient de nature à nuire à la qualité de l'information fournie aux investisseurs.

Ensuite, il y a lieu de relever que la recommandation quant aux informations à fournir, ne définit pas de contenu maximum et ne tend en aucune manière à limiter ce contenu ni, en particulier, à limiter la portée de l'article 29, § 1er de l'arrêté royal précité qui énonce que le rapport annuel doit contenir « ….. *toute information significative permettant au public de porter, en connaissance de cause, un jugement sur l'évolution de l'activité et les résultats de l'organisme de placement* ».

Les OPC peuvent en effet compléter le contenu de leur rapport, soit qu'ils jugent que ce complément répond au prescrit de l'article 29, § 1er précité, soit qu'ils estiment qu'un tel complément est utile pour la bonne information des investisseurs.

Dans ce contexte, il y a lieu de relever que la recommandation ne prévoit pas en tant que telle la mention d'un « Total Expense Ratio » (TER), à savoir le ratio résultant de la comparaison, sur une période déterminée, d'une part des charges totales réellement supportées par l'OPC et d'autre part de la valeur d'inventaire de l'OPC. La Commission est toutefois d'avis qu'une telle information pourrait utilement être ajoutée aux rapports périodiques, pour autant que la définition et le mode de calcul utilisés soient clairement expliqués et traduisent une méthodologie acceptable sous l'angle de la qualité de l'information.

La Commission se propose de procéder à l'évaluation en temps utile de l'application qui aura été faite de la recommandation.

Enfin, eu égard au fait que l'objectif principal poursuivi par cette recommandation est l'amélioration de l'information des investisseurs, la Commission recommande également la diffusion la plus large et la plus efficace possible des rapports périodiques établis selon la recommandation. A cet égard, elle insiste pour que toutes les mesures utiles soient prises, telle que la publication des rapports sur les sites internet concernés.

Annexe : Modèle de rapport

_____ oOo _____

RAPPORT ANNUEL (ou SEMESTRIEL)

Date du rapport (31.12.2001 par exemple)

NOM DE LA SICAV OU DU FONDS COMMUN DE PLACEMENT

SICAV ou Fonds Commun de Placement

Société (fonds) d'Investissement à Capital Variable
de droit belge (à compartiments multiples)

Catégorie d'investissement
(OPC en valeurs mobilières et liquidités ou OPCVM)

Aucune souscription ne peut être acceptée sur base du présent rapport. Les souscriptions ne sont valables que si elles sont effectuées sur base du prospectus d'émission courant, accompagné du dernier rapport annuel et du dernier rapport semestriel si celui-ci est plus récent que le rapport annuel.

PARTIE 1 : SICAV A COMPARTIMENTS MULTIPLES

SOMMAIRE

1	***Informations générales sur la sicav***	***3***
1.1	Organisation de la sicav	3
1.2	Rapport de gestion	4
1.3	Rapport du commissaire, réviseur agréé	5
1.4	Bilan globalisé	6
1.5	Compte de résultats globalisé	8
1.6	Résumé des règles d'évaluation	10
1.7	Classe de risque	10
2	***Renseignements relatifs au compartiment X (tout compartiment)***	***11***
2.1	Rapport de gestion	11
2.2	Rapport du commissaire, réviseur agréé	13
2.3	Bilan	14
2.4	Compte de résultats	16
2.5	Composition des avoirs et chiffres-clés	18
3	***Renseignements relatifs au compartiment Y (fonds de fonds)***	***22***
3.1	Rapport de gestion	22
3.2	Rapport du commissaire, réviseur agréé	24
3.3	Bilan	25
3.4	Compte de résultats	37
3.5	Composition des avoirs et chiffres-clés	29

1 INFORMATIONS GENERALES SUR LA SICAV

1.1 ORGANISATION DE LA SICAV

Siège social

Date de constitution de la société

Conseil d'administration

Président

Administrateurs

** Administrateurs chargés de la surveillance de la gestion journalière*

Commissaire, réviseur agréé

Banque dépositaire

Gestion intellectuelle du portefeuille

Commentaire :
Uniquement si la tâche est déléguée à la même personne physique ou morale pour tous les compartiments.

Gestion administrative et comptable

Service financier

Commentaire :
Il s'agit de reprendre ici le nom de l'établissement repris dans le prospectus comme assurant le service financier. Pour la définition, voir circulaire OPC 1/93.

Distributeurs éventuels

Commentaire :
Il s'agit de reprendre ici le nom des établissements repris dans le prospectus comme distributeurs, à savoir, en résumé, les établissements ayant conclu un contrat de distribution avec la sicav et/ou désirant appliquer leur propre tarif (inférieur au tarif repris dans le prospectus).

Liste des compartiments

1.2 RAPPORT DE GESTION

1.2.1 Informations aux actionnaires

1.2.2 Vue d'ensemble des marchés

Contexte économique

Etats-Unis
Europe
Asie
Amérique latine

Politique monétaire

Les marchés des changes

Les marchés obligataires

Les marchés d'actions

1.3 RAPPORT DU COMMISSAIRE, REVISEUR AGREE

Commentaire :
Il s'agit d'insérer ici le rapport du commissaire, réviseur agréé relatif à la sicav et à tous ses compartiments si il n'existe qu'un rapport ou le rapport du commissaire, réviseur agréé relatif à la sicav si il existe en plus un rapport par compartiment.

1.4 BILAN GLOBALISÉ

		X (p.e. au 31/12/2001) (en Devise de la sicav)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise de la sicav)
	SCHEMA DU BILAN		
I	Actifs immobilisés		
A	Frais d'établissement et d'organisation		
B	Immobilisations incorporelles		
C	Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, titres négociables et autres instruments financiers		
A	Obligations		
B	Obligations convertibles		
C	Actions		
D	Autres valeurs mobilières et titres négociables		
	1. Droits		
	2. OPC		
	3. Warrants		
	4. Autres		
E	Autres instruments financiers		
	1. a. Contrats d'option acquis		
	b. Contrats d'option émis (-)		
	2. a. Opérations à terme sur taux d'intérêt achetées		
	b. Opérations à terme sur taux d'intérêt vendues (-)		
	3. Autres		
	a. Opérations à la hausse		
	1. Swaps		
	2. Futures sur (indice d')actions		
	3. Autres		
	b. Opérations à la baisse (-)		
	1. Swaps		
	2. Futures sur (indice d')actions		
	3. Autres		
III	Créances et dettes à plus d'un an		
	Créances		
	Dettes (-)		
IV	Créances et dettes à un an au plus		
	Créances		
	a. Montants à recevoir		
	b. Avoirs fiscaux		
	c. Autres		
	Dettes (-)		
	a. Montants à payer (-)		
	b. Dettes fiscales (-)		
	c. Emprunts (-)		
	d. Autres (-)		
V	Liquidités et placements de trésorerie		
	a. Avoirs bancaires à vue		
	b. Avoirs bancaires à terme		
VI	Comptes de régularisation		
	a. Charges à reporter		
	b. Produits acquis		
	c. Charges à imputer (-)		
	d. Produits à reporter (-)		
	TOTAL ACTIF NET		

Capitaux propres		
A Capital B Participations au résultat C Résultat reporté D Résultat de l'exercice		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		

	X (p.e. au 31/12/2001) (en Devise de la sicav)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise de la sicav)
POSTES HORS BILAN		
I Actifs grevés de sûretés réelles		
A Futures : couverture initiale B Collateral C Autres		
II Montants nominaux des contrats d'option		
A Contrats d'option acquis B Contrats d'option émis		
III Montants non appelés sur actions		
IV Engagements de vente résultant de cessions-rétrocessions		
V Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
VI Valeurs mobilières prêtées		
VII Montants nominaux swaps		

1.5 COMPTE DE RÉSULTATS GLOBALISÉ

		X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise de la sicav)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise de la sicav)
	COMPTE DE RESULTATS		
I	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
	A Obligations		
	B Obligations convertibles		
	C Actions		
	D Autres valeurs mobilières et titres négociables		
	1. Droits		
	2. OPC		
	3. Warrants		
	4. Autres		
	E Autres instruments financiers		
	1. Contrats d'option		
	2. Opérations à terme sur taux d'intérêt		
	3. Autres		
	1. Swaps		
	2. Futures sur (indice d')actions		
	3. Autres		
	F Créances, liquidités, placements de trésorerie et dettes		
	G Positions et opérations de change		
	SOUS-TOTAL I		
II	Produits et charges des placements		
	A Dividendes		
	B Intérêts		
	1. Valeurs mobilières et titres négociables à revenu fixe		
	2. Liquidités et placements de trésorerie		
	3. Autres		
	C Intérêts d'emprunts (-)		
	D Autres produits provenant des placements		
III	Autres produits		
	A Chargement destiné à couvrir les frais de transaction et de livraison		
	B Autres		
IV	Charges d'exploitation		
	A Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)		
	B Charges financières (-)		
	C Rémunération due au dépositaire (-)		
	D Rémunération due au gestionnaire (-)		
	E Frais administratifs (-)		
	F Frais d'établissement et d'organisation (-)		
	G Rémunérations, charges sociales et pensions (-)		
	H Services et biens divers (-)		
	I Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
	J Autres charges (-)		
	SOUS-TOTAL II+III+IV		
	Produits et charges de l'exercice		
V	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		
VI	Impôts sur le résultat		
VII	Résultat de l'exercice		

		X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise de la sicav)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise de la sicav)
	AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
A	Bénéfice (Perte) à affecter		
	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter Participations au résultats perçues (Participations au résultat versées)		
B	(Affectations au) prélèvements sur le capital		
C	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)		
D	(Distribution des dividendes)		

1.6 RÉSUMÉ DES RÈGLES D'ÉVALUATION

1.6.1 Résumé des règles

Commentaire :

Conformément à l'article 28, § 1er de l'arrêté royal du 30 janvier 2001, portant exécution du code des sociétés : « *Chaque société détermine les règles qui, …, mais compte tenu de ses caractéristiques propres, président aux évaluations dans l'inventaire … . Ces règles sont arrêtées par l'organe d'administration de la société … . Elles sont résumées dans l'annexe ; ce résumé doit, … , être suffisamment précis pour permettre d'apprécier les méthodes d'évaluation adoptées.* ». Dès lors, il est important de décrire en détails les règles d'évaluation et de comptabilisation de tous les instruments financiers (swaps, options, futures…).

1.6.2 Taux de change

	X (p.e. 31/12/01)	X-1 (p.e. 31/12/00)
1 EUR =	40.3399 BEF	40.3399 BEF
	2.20371 NLG	2.20371 NLG
	USD	0.93092 USD

1.7 CLASSE DE RISQUE

Il s'agit d'un indicateur du risque lié à l'investissement dans un OPC ou un compartiment. Sept classes de risque ont été définies. La classe 0 représente le risque le plus bas et la classe 6 le risque le plus élevé.

2 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU COMPARTIMENT X (TOUT COMPARTIMENT)

2.1 RAPPORT DE GESTION

2.1.1 Date de lancement du compartiment

Commentaire :
Date de début de commercialisation du compartiment (premier jour de la période de souscription initiale).

2.1.2 Rappel de la politique d'investissement

Commentaire :
- Bref rappel de la politique d'investissement telle qu'elle est décrite dans le prospectus.
- Pour les compartiments à échéance fixe, rappel de différents éléments tels que la date de lancement du compartiment, la date d'échéance du compartiment, les éventuelles périodes intermédiaires, les cliquets prévus, les éventuels planchers et plafonds de plus-value prévus, la composition initiale du panier de référence (nom, poids et cours) surtout s'il s'agit d'un panier d'indices ou d'un panier « maison » d'actions…

2.1.3 Gestion intellectuelle du portefeuille

Commentaire :
Uniquement si la gestion intellectuelle est déléguée à des personnes différentes selon les compartiments.

2.1.4 Benchmark

Commentaire :
- Brève description du benchmark éventuel et mention de la procédure à suivre pour pouvoir consulter sans frais sa composition et sa valeur.
- Passage en revue des modifications importantes éventuelles dans la composition du benchmark qui ont eu lieu pendant la période couverte par le rapport.
- Mention et justification d'un éventuel changement de benchmark.

2.1.5 Politique suivie pendant l'exercice

Commentaire :

- Explication des grandes lignes adoptées dans le cadre de la gestion du compartiment et ce, au regard de la politique d'investissement décrite dans le prospectus.
- Pour les compartiments à échéance fixe, il s'agit de faire le point sur la situation du compartiment et de reprendre la VNI du compartiment aux éventuelles périodes intermédiaires déjà passées, les cliquets déjà activés, les éventuels planchers et plafonds de plus-value déjà atteints, la composition du panier de référence (nom, poids et cours) si il s'agit d'un panier d'indices ou d'un panier « maison » d'actions et un bref aperçu des modifications (+ date) qui ont eu lieu depuis le lancement du compartiment, les résultats déjà atteints et éventuellement, le montant minimum qui sera payé à l'échéance si celui-ci est différent du capital initial investi… Si le prospectus reprend un exemple, il est recommandé de reprendre cet exemple et de l'adapter en fonction des évolutions constatées lors de la période écoulée.
- Mention et justification d'éventuels dépassements des limites d'investissement réglementaires.

2.1.6 Politique future

Commentaire :
Description des orientations qui ont été décidées pour les 6 mois à venir, et ce pour les compartiments dont la politique d'investissement est assez large.

2.1.7 Classe de risque

Commentaire :

- Classe de risque au lancement du compartiment.
- Révision éventuelle de la classe de risque avec commentaire justificatif.

2.1.8 Affectations et prélèvements

Commentaire :
Commentaire éventuel aux affectations et prélèvements.

2.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE, REVISEUR AGREE

Commentaire :
Ce point-ci est complété lorsque le commissaire, réviseur agréé établit un rapport par compartiment en plus du rapport pour la sicav.

2.3 BILAN

	X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment)
SCHEMA DU BILAN		
I Actifs immobilisés		
A Frais d'établissement et d'organisation		
B Immobilisations incorporelles		
C Immobilisations corporelles		
II Valeurs mobilières, titres négociables et autres instruments financiers		
A Obligations		
B Obligations convertibles		
C Actions		
D Autres valeurs mobilières et titres négociables		
1. Droits		
2. OPC		
3. Warrants		
4. Autres		
E Autres instruments financiers		
1. a. Contrats d'option acquis		
b. Contrats d'option émis (-)		
2. a. Opérations à terme sur taux d'intérêt achetées		
b. Opérations à terme sur taux d'intérêt vendues (-)		
3. Autres		
a. Opérations à la hausse		
1. Swaps		
2. Futures sur (indice d')actions		
3. Autres		
b. Opérations à la baisse (-)		
1. Swaps		
2. Futures sur (indice d')actions		
3. Autres		
III Créances et dettes à plus d'un an		
Créances		
Dettes (-)		
IV Créances et dettes à un an au plus		
Créances		
a. Montants à recevoir		
b. Avoirs fiscaux		
c. Autres		
Dettes (-)		
a. Montants à payer (-)		
b. Dettes fiscales (-)		
c. Emprunts (-)		
d. Autres (-)		
V Liquidités et placements de trésorerie		
a. Avoirs bancaires à vue		
b. Avoirs bancaires à terme		
VI Comptes de régularisation		
a. Charges à reporter		
b. Produits acquis		
c. Charges à imputer (-)		
d. Produits à reporter (-)		
TOTAL ACTIF NET		

Capitaux propres		
A Capital		
B Participations au résultat		
C Résultat reporté		
D Résultat de l'exercice		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		

	X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment)
POSTES HORS BILAN		
I Actifs grevés de sûretés réelles		
A Futures : couverture initiale		
B Collateral		
C Autres		
II Montants nominaux des contrats d'option		
A Contrats d'option acquis		
B Contrats d'option émis		
III Montants non appelés sur actions		
IV Engagements de vente résultant de cessions-rétrocessions		
V Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
VI Valeurs mobilières prêtées		
VII Montants nominaux swaps		

2.4 COMPTE DE RÉSULTATS

		X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment)
	COMPTE DE RESULTATS		
I	Réductions de valeur, moins-values et plus-values		
A	Obligations		
B	Obligations convertibles		
C	Actions		
D	Autres valeurs mobilières et titres négociables		
	1. Droits		
	2. OPC		
	3. Warrants		
	4. Autres		
E	Autres instruments financiers		
	1. Contrats d'option		
	2. Opérations à terme sur taux d'intérêt		
	3. Autres		
	1. Swaps		
	2. Futures sur (indice d')actions		
	3. Autres		
F	Créances, liquidités, placements de trésorerie et dettes		
G	Positions et opérations de change		
	SOUS-TOTAL I		
II	Produits et charges des placements		
A	Dividendes		
B	Intérêts		
	1. Valeurs mobilières et titres négociables à revenu fixe		
	2. Liquidités et placements de trésorerie		
	3. Autres		
C	Intérêts d'emprunts (-)		
D	Autres produits provenant des placements		
III	Autres produits		
A	Chargement destiné à couvrir les frais de transaction et de livraison		
B	Autres		
IV	Charges d'exploitation		
A	Frais de transaction et de livraison inhérents aux placements (-)		
B	Charges financières (-)		
C	Rémunération due au dépositaire (-)		
D	Rémunération due au gestionnaire (-)		
E	Frais administratifs (-)		
F	Frais d'établissement et d'organisation (-)		
G	Rémunérations, charges sociales et pensions (-)		
H	Services et biens divers (-)		
I	Amortissements et provisions pour risques et charges (-)		
J	Autres charges (-)		
	SOUS-TOTAL II+III+IV		
	Produits et charges de l'exercice		
V	Bénéfice courant (perte courante) avant impôts sur le résultat		
VI	Impôts sur le résultat		
VII	Résultat de l'exercice		

		X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment
	AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
A	Bénéfice (Perte) à affecter		
	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter Participations au résultats perçues (Participations au résultat versées)		
B	(Affectations au) prélèvements sur le capital		
C	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)		
D	(Distribution des dividendes)		

2.5 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLÉS

2.5.1 Composition des avoirs en X (p.e. au 31 décembre 2001)

Dénomination	Quantité au 31/12/01	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% Portefeuille	% Actif Net
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES						
LIQUIDITES Avoirs bancaires à terme Compte géré futures Avoirs bancaires à vue						
CREANCES ET DETTES DIVERSES						
AUTRES						
TOTAL DE L'ACTIF NET						

Commentaire :

- Pour la partie concernant le portefeuille-titres, classer les actifs comme suit (+ d'autres sous-classements en fonction de la politique d'investissement) :
 * Pour les fonds fermés ⇒ cotés ou non cotés.
 * Pour les fonds ouverts ⇒ inscrits ou non auprès de la CBF.
 * Pour les obligations ⇒ émises par un Etat, ou par une institution internationale, ou par un établissement de crédit, ou par une entreprise privée …
 * Pour les actions ⇒ cote officielle, marché réglementé ou autre.
 * Pour les options et futures ⇒ négociés ou non sur un marché réglementé.
- Si les liquidités dans leur ensemble représentent plus de 2% du total de l'actif net :
 * Pour les comptes à vue ⇒ mentionner l'entité auprès de laquelle le compte a été ouvert et le devise du compte.
 * Pour les comptes à terme ⇒ mentionner l'entité auprès de laquelle le compte a été ouvert, la devise du compte, son taux d'intérêt et son échéance.
- En dessous du tableau :
 * Mention des contreparties des swaps (ou mention du rating des contreparties swaps et communication du nom de ces contreparties à la CBF).
 * Insertion de tableaux reprenant la répartition (en %) géographique et/ou sectorielle et/ou par devise du portefeuille-titres, en fonction de la politique d'investissement du compartiment.

2.5.2 Changement dans la composition des avoirs du compartiment X (dans la devise du fonds)

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	1ER SEMESTRE
Achats **Ventes** **Total 1** **Souscriptions** **Remboursements** **Total 2** **Moyenne mensuelle du total des actifs**							
Rotation	%	%	%	%	%	%	%

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	2E SEMESTRE
Achats **Ventes** **Total 1** **Souscriptions** **Remboursements** **Total 2** **Moyenne mensuelle du total des actifs**							
Rotation	%	%	%	%	%	%	%

Le tableau ci-dessus montre le volume mensuel, semestriel et annuel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du mois. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions qui ont été réalisées pendant une période, l'ont été uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais chez …….. ayant son siège à …… , qui assure le service financier.

Commentaire :
- Ce tableau est facultatif dans le cas de compartiment à échéance fixe avec protection du capital.
- Justification en cas de rotation élevée.
- Envoyer la liste détaillée des transactions à la CBF en même temps que le projet de rapport.
- Les montants repris dans ce tableau feront abstraction des frais.
- Méthode de calcul du taux de rotation :
 * Achats = Achats de titres = X
 * Ventes = Ventes de titres = Y
 * Total 1 = Total des opérations sur titres = X + Y
 * Souscriptions = Souscriptions de parts du compartiment = S
 * Remboursements = Remboursements de parts du compartiment = T
 * Total 2 = Total des opérations sur parts du compartiment = S + T
 * Moyenne mensuelle du total des actifs = M
 * Rotation = [(Total 1 – Total 2)/M]*100

2.5.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size

Commentaire :
Ce tableau reprendra, entre autres, la valeur nominale des swaps, des futures, …

2.5.4 Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (en Devise du compartiment)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en Devise du compartiment)		
Années	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Rachats		du compartiment	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.		Cap.	Dis.
X-2 (p.e. 1999)														
X-1 (p.e. 2000)														
X (p.e. 2001)														

Commentaire :
Préciser si la période ne correspond pas à une année civile.

2.5.5 Returns

1 an	
2 ans (ou 3 ans)	
5 ans	
10 ans	

Il s'agit de l'évolution de la valeur nette d'inventaire annualisée et hors frais (de souscription et de remboursement). Les returns du passé ne constituent aucune garantie de return futur et ne tiennent pas compte de fusions éventuelles.

Commentaire :

- Si il est question du return de parts de distribution, préciser la méthode de calcul utilisée (dividendes réinvestis avec ou sans frais, dividendes payés, …).
- Pour ce qui est du return d'un compartiment issu de la fusion de plusieurs compartiments, il faut toujours mentionner le return du compartiment absorbant.

2.5.6 Notes aux états financiers

Commentaire :

- Ce point comprendra un ensemble d'informations relatives au contenu de certains postes particuliers du bilan et du compte de résultats (autres créances, autres dettes, postes de frais, …).
- Ce point reprendra également une explication du contenu des différents postes de charges d'exploitation du compte de résultats, ainsi que le pourcentage de la VNI que représentent ces différents postes.

3 RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU COMPARTIMENT Y (FONDS DE FONDS)

3.1 RAPPORT DE GESTION

3.1.1 Date de lancement du compartiment

Commentaire :
Date de début de commercialisation du compartiment (premier jour de la période de souscription initiale).

3.1.2 Rappel de la politique d'investissement

Commentaire :
Bref rappel de la politique d'investissement telle qu'elle est décrite dans le prospectus.

3.1.3 Gestion intellectuelle du portefeuille

Commentaire :
Uniquement si la gestion intellectuelle est déléguée à des personnes différentes selon les compartiments.

3.1.4 Benchmark

Commentaire :
- Brève description du benchmark éventuel et mention de la procédure à suivre pour pouvoir consulter sans frais sa composition et sa valeur.
- Passage en revue des modifications importantes éventuelles dans la composition du benchmark qui ont eu lieu pendant la période couverte par le rapport.
- Mention et justification d'un éventuel changement de benchmark.

3.1.5 Politique suivie pendant l'exercice

Commentaire :
- Explication des grandes lignes adoptées dans le cadre de la gestion du compartiment et ce, au regard de la politique d'investissement décrite dans le prospectus.
- Mention et justification d'éventuels dépassements des limites d'investissement réglementaires.

3.1.6 Politique future

Commentaire :
Description des orientations qui ont été décidées pour les 6 mois à venir, et ce pour les compartiments dont la politique d'investissement est assez large.

3.1.7 Classe de risque

Commentaire :
- Classe de risque au lancement du compartiment.
- Révision éventuelle de la classe de risque avec commentaire justificatif.

3.1.8 Affectations et prélèvements

Commentaire :
Commentaire éventuel aux affectations et prélèvements

3.2 RAPPORT DU COMMISSAIRE, REVISEUR AGREE

Commentaire :
Ce point-ci est complété lorsque le commissaire, réviseur agréé établit un rapport par compartiment en plus du rapport pour la sicav.

3.3 BILAN

		X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment)
	SCHEMA DU BILAN		
I	Actifs immobilisés		
A	Frais d'établissement et d'organisation		
B	Immobilisations incorporelles		
C	Immobilisations corporelles		
II	Valeurs mobilières, titres négociables et autres instruments financiers		
A	Obligations		
B	Obligations convertibles		
C	Actions		
D	Autres valeurs mobilières et titres négociables		
	1. Droits		
	2. OPC		
	3. Warrants		
	4. Autres		
E	Autres instruments financiers		
	1. a. Contrats d'option acquis		
	b. Contrats d'option émis (-)		
	2. a. Opérations à terme sur taux d'intérêt achetées		
	b. Opérations à terme sur taux d'intérêt vendues (-)		
	3. Autres		
	a. Opérations à la hausse		
	1. Swaps		
	2. Futures sur (indice d')actions		
	3. Autres		
	b. Opérations à la baisse (-)		
	1. Swaps		
	2. Futures sur (indice d')actions		
	3. Autres		
III	Créances et dettes à plus d'un an		
	Créances		
	Dettes (-)		
IV	Créances et dettes à un an au plus		
	Créances		
	a. Montants à recevoir		
	b. Avoirs fiscaux		
	c. Autres		
	Dettes (-)		
	a. Montants à payer (-)		
	b. Dettes fiscales (-)		
	c. Emprunts (-)		
	d. Autres (-)		
V	Liquidités et placements de trésorerie		
	a. Avoirs bancaires à vue		
	b. Avoirs bancaires à terme		
VI	Comptes de régularisation		
	a. Charges à reporter		
	b. Produits acquis		
	c. Charges à imputer (-)		
	d. Produits à reporter (-)		
	TOTAL ACTIF NET		

Capitaux propres		
A Capital B Participations au résultat C Résultat reporté D Résultat de l'exercice		
TOTAL CAPITAUX PROPRES		

	X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment)
POSTES HORS BILAN		
I Actifs grevés de sûretés réelles		
A Futures : couverture initiale B Collateral C Autres		
II Montants nominaux des contrats d'option		
A Contrats d'option acquis B Contrats d'option émis		
III Montants non appelés sur actions		
IV Engagements de vente résultant de cessions-rétrocessions		
V Engagements de rachat résultant de cessions-rétrocessions		
VI Valeurs mobilières prêtées		
VII Montants nominals swaps		

3.4 COMPTE DE RÉSULTATS

		X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment)
	COMPTE DE RESULTATS		
I	Réductions de valeur, moins-Values et plus-values		
	A Obligations		
	B Obligations convertibles		
	C Actions		
	D Autres valeurs mobilières et titres négociables		
	1. Droits		
	2. OPC		
	3. Warrants		
	4. Autres		
	E Autres instruments financiers		
	1. Contrats d'option		
	2. Opérations à terme sur taux d'intérêt		
	3. Autres		
	1. Swaps		
	2. Futures sur (indice d')actions		
	3. Autres		
	F Créances, liquidités, placements De trésorerie et dettes		
	G Positions et opérations de change		
	SOUS-TOTAL I		
II	Produits et charges des placements		
	A Dividendes		
	B Intérêts		
	1. Valeurs mobilières et titres négociables à revenu fixe		
	2. Liquidités et placements de trésorerie		
	3. Autres		
	C Intérêts d'emprunts (-)		
	D Autres produits provenant des placements		
III	Autres produits		
	A Chargement destiné à couvrir les frais De transaction et de livraison		
	B Autres		
IV	Charges d'exploitation		
	A Frais de transaction et de livraison Inhérents aux placements (-)		
	B Charges financières (-)		
	C Rémunération due au dépositaire (-)		
	D Rémunération due au gestionnaire (-)		
	E Frais administratifs (-)		
	F Frais d'établissement et d'organisation (-)		
	G Rémunérations, charges sociales et pensions (-)		
	H Services et biens divers (-)		
	I Amortissements et provisions pour Risques et charges (-)		
	J Autres charges (-)		
	SOUS-TOTAL II+III+IV		
	Produits et charges de l'exercice		
V	Bénéfice courant (perte courante) Avant impôts sur le résultat		
VI	Impôts sur le résultat		
VII	Résultat de l'exercice		

		X (p.e. Au 31/12/2001) (en Devise du compartiment)	X-1 (p.e. Au 31/12/2000) (en Devise du compartiment
	AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS		
A	Bénéfice (Perte) à affecter		
	Bénéfice reporté (Perte reportée) de l'exercice précédent Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter Participations au résultats perçues (Participations au résultat versées)		
B	(Affectations au) prélèvements sur le capital		
C	Bénéfice à reporter (Perte à reporter)		
D	(Distribution des dividendes)		

3.5 COMPOSITION DES AVOIRS ET CHIFFRES-CLÉS (FONDS DE FONDS)

3.5.1 Composition des avoirs en X (p.e. au 31 décembre 2001)

Dénomination	Quantité au 31/12/01	Devise	Cours en devises	Evaluation (en devise du compartiment)	% détenu de l'OPC	% Portefeuille	% Actif Net
TOTAL PORTEFEUILLE-TITRES							
LIQUIDITES Avoirs bancaires à terme Compte géré futures Avoirs bancaires à vue							
CREANCES ET DETTES DIVERSES							
AUTRES							
TOTAL DE L'ACTIF NET							

Commentaire :

- Classer les fonds sous-jacents en fonction de leur type d'investissement (actions, obligations, mixtes, monétaires, …) et mentionner si ils sont inscrits ou non auprès de la CBF.
- Si les liquidités dans leur ensemble représentent plus de 2% du total de l'actif net :
 * Pour les comptes à vue ⇒ mentionner l'entité auprès de laquelle le compte a été ouvert et le devise du compte.
 * Pour les comptes à terme ⇒ mentionner l'entité auprès de laquelle le compte a été ouvert, la devise du compte, son taux d'intérêt et son échéance.
- En dessous du tableau, insertion de tableaux reprenant la répartition (en %) géographique et/ou sectorielle et/ou par devise des OPC sous-jacents, en fonction de la politique d'investissement du compartiment.

3.5.2 Changement dans la composition des avoirs du compartiment Y (dans la devise du fonds)

	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	1ER SEMESTRE
Achats **Ventes** **Total** **Souscriptions** **Remboursements** **Total** **Moyenne mensuelle du total des actifs**							
Rotation	%	%	%	%	%	%	%

	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	2E SEMESTRE
Achats **Ventes** **Total** **Souscriptions** **Remboursements** **Total** **Moyenne mensuelle du total des actifs**							
Rotation	%	%	%	%	%	%	%

Le tableau ci-dessus montre le volume mensuel, semestriel et annuel en capitaux des transactions opérées dans le portefeuille. Il compare également ce volume (corrigé pour la somme des souscriptions et des remboursements) avec la moyenne de l'actif net (rotation) au début et à la fin du mois. Un chiffre proche de 0% montre que les transactions qui ont été réalisées pendant une période, l'ont été uniquement en fonction des souscriptions et des remboursements. Un pourcentage négatif indique que les souscriptions et remboursements n'ont engendré que partiellement ou, le cas échéant, pas du tout de transactions dans le portefeuille.

La liste détaillée des transactions qui ont eu lieu pendant l'exercice peut être consultée sans frais chez …….. ayant son siège à …… , qui assure le service financier.

Commentaire :
- Justification en cas de rotation élevée.
- Envoyer la liste détaillée des transactions à la CBF en même temps que le projet de rapport.
- Les montants repris dans ce tableau feront abstraction des frais.
- Méthode de calcul du taux de rotation :
 * Achats = Achats de titres = X
 * Ventes = Ventes de titres = Y
 * Total 1 = Total des opérations sur titres = X + Y
 * Souscriptions = Souscriptions de parts du compartiment = S
 * Remboursements = Remboursements de parts du compartiment = T
 * Total 2 = Total des opérations sur parts du compartiment = S + T
 * Moyenne mensuelle du total des actifs = M
 * Rotation = [(Total 1 – Total 2)/M]*100

3.5.3 Montant des engagements ou valeur nominale

En titres	Devise	En devise	En EUR	Lot-size

3.5.4 Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire

Période	Evolution du nombre d'actions en circulation							Montants payés et reçus par l'OPC (en Devise du compartiment)				Valeur nette d'inventaire Fin de période (en Devise du compartiment)		
Années	Souscrites		Remboursées		Fin de période			Souscriptions		Rachats		du	d'une action	
	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	Total	Cap.	Dis.	Cap.	Dis.	compartiment	Cap.	Dis.
X-2 (p.e. 1999)														
X-1 (p.e. 2000)														
X (p.e. 2001)														

Commentaire :
Préciser si la période ne correspond pas à une année civile.

3.5.5 Returns

1 an	
2 ans (ou 3 ans)	
5 ans	
10 ans	

Il s'agit de l'évolution de la valeur nette d'inventaire annualisée et hors frais (de souscription et de remboursement). Les returns du passé ne constituent aucune garantie de return futur et ne tiennent pas compte de fusions éventuelles.

Commentaire :

- Si il est question du return de parts de distribution, préciser la méthode de calcul utilisée (dividendes réinvestis avec ou sans frais, dividendes payés, …).
- Pour ce qui est du return d'un compartiment issu de la fusion de plusieurs compartiments, il faut toujours mentionner le return du compartiment absorbant.

3.5.6 Notes aux états financiers

Commentaire :

- Ce point comprendra un ensemble d'informations relatives au contenu de certains postes particuliers du bilan et du compte de résultats (autres créances, autres dettes, postes de frais, …).
- Ce point reprendra également une explication du contenu des différents postes de charges d'exploitation du compte de résultats, ainsi que le pourcentage de la VNI que représentent ces différents postes.

PARTIE 2 : SICAV SANS COMPARTIMENT, SICAV AVEC UN COMPARTIMENT ET FONDS COMMUN DE PLACEMENT

Commentaire :

La table des matières relative aux sicav sans compartiment, aux sicav avec un seul compartiment et aux fonds commun de placement (FCP) est détaillée ci-dessous. Le contenu des différentes rubriques correspond aux informations reprises dans la première partie (sicav à compartiments multiples) de la recommandation.

1 Organisation de l'OPC

[* Dénomination de la société de gestion (pour un FCP)
* Siège social (pour une sicav) / Siège social de la société de gestion (pour un FCP)
* Date de constitution de la société (pour une sicav) / Date de constitution du fonds (pour un FCP)
* Conseil d'administration (pour une sicav) / Conseil d'administration de la société de gestion (pour un FCP)
* Commissaire, réviseur agréé (pour une sicav) / Commissaire, réviseur agréé de la société de gestion (pour un FCP)
* Banque dépositaire
* Gestion intellectuelle du portefeuille
* Gestion administrative et comptable
* Service financier
* Distributeurs éventuels]

2 Rapport de gestion du compartiment X, Y ou de l'OPC

2.1 Date de lancement

2.2 Informations aux actionnaires

2.3 Vue d'ensemble des marchés

2.4 Rappel de la politique d'investissement

2.5 Benchmark

2.6 Politique suivie pendant l'exercice

2.7 Politique future

2.8 Classe de risque

2.9 Affectations et prélèvements

3 Rapport du commissaire, réviseur agréé

4 Bilan

5 Compte de résultats

6 Résumé des règles d'évaluation

6.1 Résumé des règles

6.2 Taux de change

7 Composition des avoirs et chiffres-clés du compartiment X, Y ou de l'OPC

7.1 Composition des avoirs en X (p.e. au 31 décembre 2001)

7.2 Changement dans la composition des avoirs (dans la devise du fonds)

7.3 Montant des engagements ou valeur nominale

7.4 Evolution des souscriptions, des rachats et de la valeur nette d'inventaire

7.5 Returns

7.6 Notes aux états financiers